

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

- Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: »... 30 c. Faits divers: »... 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

COURS DE PARIS

Table with 2 columns: Item and Price. Includes sections for '18 FEVRIER (Service gouvernemental)', '19 FEVRIER', and 'Bourses particulières du Journal de Roubaix'.

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 19 février. Change sur Londres, 4.86 0/0; change sur Paris, 513 3/4.

ROUBAIX 19 FEVRIER 1876.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 20 février 1876

3^e CIRCONSCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. ROUBAIX-EST, ROUBAIX-OUEST. Candidat constitutionnel indépendant. Constantin DESCAT.

Aux électeurs de la troisième circonscription.

Messieurs et chers concitoyens. Un certain nombre d'entre vous m'ont offert la candidature à la Chambre des députés, pour la circonscription de Roubaix.

Mais, avant de me confier un tel mandat, vous avez le droit de savoir, et j'ai le devoir de vous dire quel usage j'en veux faire. Ma conduite politique sera, dans l'avenir, ce qu'elle a été pendant les cinq années que j'ai passées à l'Assemblée nationale.

Ayant toujours conservé ma pleine indépendance, j'ai voté la Constitution républicaine du 25 février. Cette constitution est devenue la loi du pays, et nous lui devons l'obéissance.

Je continuerai à défendre avec énergie les trois grands principes sur lesquels repose notre société: la Religion, la Famille et la Propriété.

Électeurs Résolument dévoué à la politique conservatrice et libérale du maréchal de Mac-Mahon, je veux travailler avec lui, à toutes les réformes utiles et vraiment progressives qui peuvent aider au relèvement de la Patrie.

dances révolutionnaires dont le triomphe offrirait un prétexte trop facile à la haine et aux convoitises de l'étranger. Si ce programme est le vôtre, si vous croyez qu'il peut, mieux que tout autre, nous donner l'ordre et la prospérité à l'intérieur, la paix au dehors, assurer ainsi la sécurité de votre travail et l'avenir de vos enfants, vous m'approuverez de vos suffrages, car vous vous souviendrez que je ne vous ai jamais trompés.

C. DESCAT, député sortant, maire de Roubaix, Membre du Conseil général, manufacturier.

L'abstention

Dimanche, tous les hommes de la révolution seront sur pied. Ils poursuivront une politique de haine et la haine est active et vigilante.

Mais ils trouveront en face d'eux tous les bons citoyens, tous les patriotes dévoués. A leur audace, nous saurons opposer notre courage.

Français, debout! Nous avons une Constitution placée sous la garde de l'honnête, de l'illustre Mac-Mahon. Laissons de côté nos préférences politiques, pour ne nous souvenir que de ce que nous devons à la patrie.

Français, debout! Le parti révolutionnaire veut nous imposer son odieux programme. Il repousse de l'école l'enseignement religieux. Il entend porter la main sur nos libertés les plus sacrées; il veut que nous lui livrions la conscience de nos enfants.

Français, debout! L'étranger attend, il nous regarde. Nos divisions feraient sa joie. Répoussons lui par une preuve éclatante de notre sagesse et de notre patriotisme, serrons nous autour du Président de la République, de Mac-Mahon, nommons les candidats sincèrement décidés à le soutenir.

Roubaisiens, nommons Descat, qui a toujours voté pour le Maréchal. Répoussons Deregnaucourt qui représente les doctrines du parti radical, du parti ennemi du Maréchal.

En face d'un intérêt suprême, aucune considération ne saurait justifier la tiédeur ou l'abstention. Il faut voter! Manquer à ce devoir sacré, ce serait mériter la flétrissure réservée aux lâches.

Français, debout! Et souvenez-vous que demain, vous aurez entre les mains, le salut ou la perte de la Patrie.

Les votes de M. Deregnaucourt

(Suite et... fin.)

LA COLONNE VENDÔME.

Au mois de mai de 1873, le gouvernement de Mac-Mahon proposa une loi ayant pour objet le rétablissement de la Colonne Vendôme, renversée par la Commune de 1871.

Tous les patriotes avaient à cœur de voir se relever ce souvenir de nos gloires nationales...

L'extrême gauche seule n'était pas de cet avis; elle vota contre ou s'abstint.

M. Deregnaucourt s'abstint lui aussi, en compagnie de M. Ranc...

Vote de confiance en faveur du premier ministre du maréchal de Mac-Mahon (21 juillet 1873.) M. Deregnaucourt vote CONTRE.

Proposition d'élever, au nom de la France, une église sur les hauteurs de Montmartre.

L'immense majorité de l'Assemblée se prononce pour, y compris les républicains modérés.

M. Deregnaucourt vote CONTRE.

Projet de loi ayant pour objet de conférer le pouvoir exécutif pour sept ans au Maréchal de Mac-Mahon.

M. Deregnaucourt vote CONTRE.

Le temps nous manque pour continuer cette nomenclature. Mais nous en avons dit assez, pour prouver, qu'en toute occasion, M. Deregnaucourt s'est montré l'ennemi du gouvernement du maréchal et qu'il s'est allié aux ennemis les plus dangereux de nos croyances et de nos libertés.

Souvenirs d'autrefois

La maison Morel et Deregnaucourt n'a pas toujours montré les opinions que nous lui connaissons aujourd'hui. Lors de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice, en août 1867, ce fut certainement elle qui apporta le plus d'ardeur et d'enthousiasme dans la réception de Leurs Majestés.

Il faut ajouter que l'un des associés, M. Augustin Morel, s'attendait à recevoir la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous commettrions une injustice si nous ne disions pas, à ce propos, toute

notre pensée: cette croix eût été bien méritée, et nous nous étonnons que le gouvernement n'ait pas encore jugé à propos d'accorder cette distinction à un industriel aussi considérable et aussi intelligent que l'est M. Morel.

Quoi qu'il en soit, l'Empereur n'ayant pas visité l'établissement Morel et Deregnaucourt, on s'en prit à M. Constantin Descat et M. Morel écrivit à ce magistrat une lettre fort injurieuse qui fut retournée à M. Deregnaucourt.

Voici ce que ce dernier écrivit alors à M. Descat:

« 4 septembre 1867. Monsieur Constantin Descat, maire de la ville de Roubaix.

Monsieur, Dans un moment d'excitation, M. Morel, mon associé, vous a adressé une lettre que vous avez bien voulu me renvoyer. Je mets cette lettre à M. Morel, qui me charge de vous témoigner, ainsi qu'il l'a déjà fait de vive voix, tous les regrets qu'il éprouve de l'avoir écrite.

Je vous remercie de votre accueil bienveillant, lors de la visite que nous avons eu l'honneur de vous faire, ainsi que de la condescendance que vous avez montrée dans cette circonstance.

M. Morel et moi en éprouvons un sentiment de reconnaissance qui, vous pouvez en être certain, ne sera PAS OUBLIÉ.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. DEREGNAUCOURT.

Si nous avons rappelé cette petite histoire, c'est afin de montrer à M. Deregnaucourt combien il a tort de laisser écrire sous ses yeux et de publier dans son journal des articles aussi peu mesurés, aussi déloyaux, aussi grossiers que ceux dirigés contre M. Descat; c'est aussi afin de montrer à M. Morel, le grand organisateur des réunions radicales privées et publiques, qu'il ferait bien de modérer un peu l'expression de ses sentiments actuels, si contradictoires avec ceux qu'il éprouvait en 1867, et dont témoignait son arc de triomphe.

Les élections et les affaires.

Notre principal organe financier, le Messenger de Paris, nous indique ainsi l'opinion de la Bourse:

« Nous admettons que la spéculation, altéré qu'est en ce moment son bon jugement, ne s'alarmera pas d'une majorité centre gauche et gauche: mais à notre avis elle s'alarmera beaucoup d'une majorité nuance de M. Gambetta. Une majorité centre gauche et gauche devrait ébranler l'opinion, si la raison avait conservé ses droits; mais celle-ci non-seulement n'en sera pas émue, mais elle s'en félicitera peut-être; voilà ce que nous reconstruisons, voilà la concession que nous faisons. Mais si M. Gambetta était après-demain le grand vainqueur, il y aurait lieu de s'en effrayer beaucoup, et la Bourse retrouvant son bon jugement, s'en effrayerait en effet.

Nous recommandons cette appréciation aux hommes d'affaires, aux industriels, aux négociants qui seraient assez aveugles pour voter pour M. Deregnaucourt.

Nous la recommandons aussi aux employés, aux ouvriers intelligents

qui comprennent que leur situation, leur travail dépendent de la marche des affaires générales.

Nous n'ajouterons que cette seule observation: jamais le commerce et l'industrie n'ont prospéré sous un gouvernement radical ou révolutionnaire. Qu'on se souvienne bien que M. Deregnaucourt partage toutes les opinions de M. Gambetta; il serait le soutien le plus dévoué de l'ex-dictateur.

Comment M. Deregnaucourt entend les libertés municipales.

Nous ne nous lasserons pas de répéter cette histoire, car elle porte avec elle un grand enseignement pour tous les hommes que n'aveugle pas l'esprit de parti. En janvier 1871, le dictateur de Bordeaux, Gambetta, le « fou furieux » pour parler comme M. Thiers, semit en révolte contre le gouvernement de Paris. Naturellement, M. Descat, maire de Roubaix, refusa d'obéir à Bordeaux pour suivre les instructions du gouvernement légal.

Le préfet d'alors, créature de Gambetta, destitua M. Descat. La commission municipale toute entière protesta contre un acte aussi arbitraire, et M. Jules Deregnaucourt surtout se fit remarquer par l'énergie de son indignation; il se fit tant remarquer qu'on le désigna pour aller à Lille porter à la Préfecture la protestation unanime de la commission.

M. Jules Deregnaucourt partit et... revint, ayant dans la poche un firman préfectoral le nommant maire de Roubaix... en remplacement de M. Descat. Et penser que voilà des gens qui protestent contre la loi des maires!

Ranc et le Progrès

Nous nous sommes permis de rappeler que le candidat du Progrès avait, par un vote négatif, refusé de donner son adhésion à la demande en autorisation de poursuites faites par le gouverneur de Paris contre Ranc, à raison de sa participation aux crimes de l'insurrection. Voilà, s'écrie le Progrès, un vrai trait digne d'Escobar, et c'est d'après ce journal, le désir d'évoquer encore le spectre rouge qui a pu seul nous remettre ce fait en mémoire.

La réponse est jolie, et l'histoire des poursuites intentées à Ranc, qui lui sert d'accompagnement, mériterait d'être encadrée.

Que nous parle-t-on d'Escobar? L'hypocrisie du Progrès dans le cas présent peut-elle être poussée plus loin? Tout le monde connaît l'histoire de Ranc, et sait que le fait de sa participation aux horreurs de la commune était si clair, qu'il n'avait dû qu'à l'indulgence coupable du pouvoir d'alors de n'être pas inquiété. Une fois le Maréchal Mac-Mahon nommé à la présidence, le premier devoir de son gouvernement était de demander des comptes à l'un des chefs reconnus de l'insurrection, puisque tant de malheurs égarés avaient bien rendu les leurs sous son prédécesseur. Non, Ranc ne devait pas être inquiété: il devait siéger à l'Assemblée, et ses dupes n'avaient pas à se plaindre d'aller visiter seules les rives de la Nouvelle-Calédonie. Voilà comment les

Feuilleton du Journal de Roubaix du 20 FEVRIER 1876. — 21 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATRIA.) PAR RAOUL DE NAVERY V L'ENFANT-BLEU. (SUITE) Il promena un regard calme sur la tourbe de gens qui l'entourait, et ajouta: — Je suis né du peuple comme vous, et mon père conduisait la charrette... — Et tu as trouvé indigne de toi le métier de laboureur? — Non! répondit l'abbé Guéhenoc, et Dieu sait combien j'honore le paysan qui sème et récolte; mes bras ne refusaient point le labeur, mais mon âme avait faim de lumière. Je voulais mieux approfondir les choses du ciel, apprendre mieux Dieu pour vous le faire connaître davantage.

les Coëtquen, les Châteaudun, les Bédée, tous ceux qui ont eu droit de haute et basse justice. — Ne voulez-vous donc point qu'on chatie les assassins et les voleurs? — C'est selon, répliqua le Borgne. — Nous n'avons besoin ni de verbiage ni d'explications, reprit Jean l'Enclume. Réponds simplement à nos questions. — Je suis prêt. — Où allais-tu? — Consoler un mourant. — En lui faisant peur de l'enfer. — En lui montrant le ciel ouvert à ceux qui souffrent. — Es-tu pour la Révolution? — Non, s'écria l'abbé Guéhenoc, car la révolution que vous faites au nom de la liberté se reconnaît à ses œuvres... Elle a incendié les Tuileries, massacré les Suisses, emprisonné le roi... Elle sème le schisme dans l'Eglise, elle arrache à l'autel les prêtres consacrés par les mains des pontifes pour les remplacer par de misérables intrus... — Il insulte la République, cria l'Encorné. — Il refuse de prêter serment, ajouta Trécor. — Il avoue qu'il se rendait près d'un malade pour l'épouvanter... — Empêchons-le de troubler l'agonie

du pauvre diable, hurla un homme armé d'un merlin. — Faisons-lui son procès, ajouta un ancien galérien. — Oui! oui! jugeons Guéhenoc, cidevant aumônier de Coëtquen, crièrent vingt voix. Le prêtre n'avait changé ni de visage ni d'attitude. Le front haut, les mains croisées sur la poitrine, fortifié par le sacrement divin qu'il pressait sur son cœur, il attendait la fin de cette scène sans se préoccuper de lui-même, et troublé par la seule terreur de voir profaner l'hostie contre laquelle battait son cœur d'apôtre. Le petit Maclou tenait dans une de ses mains la sonnette, et de l'autre il s'attachait à la soutane du prêtre. Jean l'Enclume s'avança au premier rang. — C'est décidé, vous autres, vous voulez le juger? — Nous le voulons! nous le voulons! Un des misérables éprouva une sorte de compassion pour Maclou dont il connaissait la mère; il s'approcha du petit gars et lui murmura à l'oreille: — Sauve-toi, on ne te poursuivra pas. Maclou leva ses grands yeux vers le prêtre; il comprit à la façon dont celui-ci croisait les bras sur son sein, qu'abandonner à cette heure l'abbé Gué-

thenoc était une désertion, que le vicaire se trouvait en partie sous sa garde, puisque, s'il mourait, le prêtre le chargerait de défendre le dépôt sacré. Le courage grandit soudain le fils du matelot, et il répondit avec un sourire: — L'enfant de chœur ne quitte pas le prêtre. Claudie sortit alors de l'ombre dans laquelle elle s'était tenue. — Jean, dit-elle en enlaçant le corps du forgeron de ses bras débiles, tu ne feras pas cela, tu n'outrageras pas, tu ne tortureras pas un prêtre... Tu as été fait chrétien par le baptême, Jean, et ta mère t'a marqué du sceau des enfants de l'Eglise... Songe donc qu'un ministre de Dieu comme celui-là t'a donné l'hostie à la sainte table... que la main de l'évêque t'a consacré avec l'huile sainte... Jean, tu as été un mari dur et méchant, je te pardonne tout si tu laisses aller en paix l'abbé Guéhenoc. — Misérable folle! cria Jean l'Enclume, vas-tu suspecter mon civisme en parlant de choses que je n'ai pu empêcher. Est-ce ma faute si une mère fatiguée m'a fait verser de l'eau et de l'huile sur le front?... Maintenant que je suis homme, que je comprends, que je pense, je rougis de ces môme-ries, je les repousse, je renie Dieu, ma foi, mon baptême, et pour le prouver, je me sens capable de broyer à coups

de sabots les membres de ce misérable prêtre. Jean repoussa Claudie qui fut tombée sur le sol, si un groupe de patriotes ne se fut trouvé derrière elle. — Pitié! mon Dieu, pitié! répéta l'infortunée. — Silence, Claudie, fit l'abbé Guéhenoc, vous allez vous perdre, et vous ne me sauvez pas... Laissez faire ces hommes, pauvre femme, et songez qu'il ne tombera pas un cheveu de ma tête sans la permission du Seigneur. Puis il ajouta si bas, que Claudie l'entendit à peine: — Prévenez le curé de Saint-Hélen. Je mets mon âme entre les mains de Dieu. Claudie fit le signe de la croix, se redressa par un suprême effort, et plaqua ses deux mains sur ses oreilles pour ne pas entendre les cris et les blasphèmes de Jean et de ses complices, elle quitta la route et s'enfuit à travers champs.

duire au silence. Elle partie, le misérable pouvait assouvir sa haine sur l'abbé Guéhenoc, qui restait immobile, perdu dans la ferveur d'une suprême prière. La scène qui se passait sur ce chemin désert était véritablement le dernier mot de l'horrible. A gauche de la route, un amoncellement de roches portait à sa cime un chêne dont les branches dénudées s'étendaient pareils aux bras d'un squelette; on eût dit une fourche patibulaire dressée là dans la prévision de quelque mystérieux supplice. Le silence avait brusquement remplacé les imprécations et les cris; les sans-culottes paraissaient attendre que l'abbé Guéhenoc eût réfléchi, avant de refuser d'une façon absolue les pactisations que l'on demandait à sa conscience. Jean l'Enclume tira par le bras Kadoc l'Encorné, poussa en avant Trécor le Borgne, leur donna pour assesseur l'ancien galérien, et cria d'une voix rude: — Le tribunal va prononcer.

(A suivre.)